

■ **Station Agip, Daniel Mangili**, à Corseaux, CH-550-0177655-7 (FOSC du 18.05.2000, p. 3370). Par décision du 1er juillet 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 8383 du 10.08.2004
(02407012 / CH-550.0.177.655-7)